

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT DE L'INSPE DE L'ACADEMIE DE POITIERS DU 27 MAI 2020

Affaire suivie par C Potier

PV2020.05.27

APPROUVÉ

Courriel : christelle.potier@univ-poitiers.fr

Par courrier du directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers en date du 20 mai 2020, le Conseil d'Institut de l'INSPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion en visioconférence le mercredi 27 mai 2020.

Étaient présents :

Membres élus :

- M. Mario Cottton Administrateur provisoire de l'INSPE de l'académie de Poitiers, UP
- Mme Elvire Diaz, Professeure d'Université, Faculté de Lettres et Langues, UP
- Mme Stéphanie Volteau, Maître de conférences, INSPE site de la Vienne, UP
- Mme Sandrine Diebolt, Maître de conférences, INSPE site de Vienne, UP
- M. Olivier Lassagne, PE, INSPE site de la Vienne, UP
- M Julien Celle, PRCE, INSPE site de la Vienne, UP
- Mme Magali Mouchard, SAENES, INSPE site de la Vienne, UP
- M. Bruno Defever, IGE, INSPE site de la Vienne, UP

Membres représentants de l'université de Poitiers

- Mme Catherine Esnard, Assesseure pédagogie de l'UFR SHA, UP
- Mme Carina Enea, Maître de conférences de la Faculté des Sciences du Sport
- Mme Ludivine Thouverez, Assesseure pédagogie de l'UFR LL, UP
- M. Frédéric Richard, Vice Doyen Relations internationales UFR SFA, UP

Personnalités extérieures :

- Mme Sylvie Charpentier, Conseillère technique premier degré de Mme la rectrice, académie de Poitiers
- M. Michel Fayol, Professeur émérite, membre du CSEN, Président du Conseil d'Institut
- M Jean-Charles Linier, DAFPEN, académie de Poitiers
- Mme Marie-Hélène Perez, IA-IPR SVT, Rectorat de Poitiers
- Mme Valérie Thiery, Directrice adjointe de la Faculté des Sciences et Technologies, ULR
- M. Jean-Michel Carozza, Vice-Président Formation et vie universitaire, ULR
- M. Jean-René Cherouvrier, responsable des formations MEEF, ULR
- Mme Noémie Lachaud, administratrice MGEN

Membres invités permanents :

- Mme Hélène Desormes, Responsable CAPI, INSPE site de la Vienne
- Mme Olga Otero, Professeure des Universités, Assesseure de l'INSPE Académie de Poitiers
- Mme Christelle Potier, Responsable administrative, INSPE Académie de Poitiers
- Mme Marie Soullisse, Directrice du site INSPE de Niort

Étaient représentés :

- M Etienne Douat,, procuration à Mme S Volteau
- Mme Laure Jouve, procuration à M J Celle

Étaient excusées :

- Mme Manon Guillot, M2 MEEF PE, INSPE site de la Vienne
- M Nicolas Vibert, Directeur de Recherche, Directeur du CeRCA UP (membre invité)

- ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du PV du Conseil d'institut du 7 Février 2020**
- 2 - Informations diverses**
- 3 - Bilan de la situation actuelle**
- 4 - Examen du dossier DGESIP pour fin mai sur la réforme de la formation**
- 5 - Questions diverses**

Après vérification de l'identité des présents à la visioconférence et lecture des procurations, la séance est ouverte à 9h05.

Introduction :

Le Président du Conseil d'Institut, Michel Fayol, annonce la nomination officielle de Mario Cottron comme Directeur de l'INSPE de Poitiers. Il remercie tous les personnels ayant contribué à la continuité et à la cohérence de la formation des enseignants.

1- Approbation du PV du Conseil d'institut du 7 Février 2020

Après constat qu'aucune remarque n'est faite sur le contenu du compte rendu de la séance du 7 février, M. Fayol soumet le projet de procès-verbal à l'approbation des membres du Conseil :

(un sondage en ligne est opéré avec l'outil webex, en deux tours, un premier tour pour les membres présents et un deuxième tour pour que les membres ayant procuration puissent exprimer la voix de leur mandant) :

Approbation du Procès-verbal du Conseil d'institut du 7 février 2020 :

Nombre de votants :	22 (20 présents et 2 procurations)
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	2
Ne prenant pas part au vote :	1.

Proposition : ADOPTÉE

2 - Informations diverses

M. Cottron partage plusieurs informations avec les membres du Conseil :

Concours session 2020

La crise sanitaire a conduit à repenser les modalités des concours de recrutement de la session 2020 (arrêtés du 15 mai) :

- Pour le CRPE, les deux épreuves écrites (français et maths) deviennent les seules épreuves du concours, en cas d'égalité entre candidats, la priorité sera donnée au candidat ayant la note la plus élevée en français. Ce concours aura lieu entre 18 et 27 juin
- Pour les CAPES, les concours se limitent aux deux seules épreuves écrites. Si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à la première épreuve. Les dates se retrouvent sur le site du ministère.
- Pour le CAPEPS, les épreuves écrites se sont déroulées avant le confinement, les épreuves orales sont maintenues. La deuxième épreuve d'admission : « Projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, basé sur la pratique physique » ne comporte que la partie : « a) Entretien à partir d'un dossier fourni au candidat relatif à l'APSA choisie comme activité de spécialité ». Cette épreuve, qui compte pour la totalité de la note de la deuxième épreuve d'admission, est notée sur 20.

- Pour le concours CPE, les CAPET et CAPLP, dont les épreuves d'admissibilité ont aussi eu lieu, nous n'avons pas d'information sur les modalités retenues pour les épreuves d'admission

Réforme de la formation initiale des enseignants

Les trois directions générales (DGESCO, DGESIP, DGRH) maintiennent le calendrier initial, retour d'un état des lieux de la réflexion en mai 2020, remontée d'un dossier en novembre 2020 fournissant la nouvelle offre de formation pour la rentrée 2021.

Mission de conseil opérationnel et d'évaluation des politiques académiques

Une mission de conseil opérationnel et d'évaluation des politiques académiques auprès des recteurs concernant les INSPE a été confiée à l'inspecteur général Mark Sherringham. Cette mission est centrée sur la vérification de la conformité des maquettes mise en œuvre en septembre 2021, sur un travail avec les recteurs pour la mise en place de l'alternance, sur le 1/3 temps à atteindre de professionnels intervenant dans nos MEEF.

Deux autres aspects dans cette mission, non encore totalement définis. C'est la volonté de mettre en place des classes préparatoires au professorat des écoles, de façon expérimentale en septembre 2020 dans 4 ou 5 académies, de façon généralisée en septembre 2021. C'est aussi la recherche d'un vivier de candidats à la direction des INSPE.

Printemps de la recherche en éducation

Cette manifestation récurrente organisée par le R-INSPE fin mars n'a pu se tenir. La thématique retenue cette année était « les arts et les savoirs fondamentaux : enjeux de formation »

Cette manifestation se tiendra sous forme de webinaire avec inscription, construit autour de 7 conférences avec une programmation des web-conférences allant du 25 mai au 30 juin.

Les enseignants de l'INSPE ont été informés, et les rectorats l'ont été par la DGESCO.

Plan académique de formation 2020-2021

La campagne d'appel à propositions d'action de formation pour le PAF 2020-2021 est en cours. Cette information a été transférée à l'ensemble des enseignants de l'INSPE, aux assesseurs à la pédagogie partenaires de nos masters MEEF, aux directeurs des laboratoires d'adossés de nos masters.

JC Linier, DAFPEN et référent INSPE, a pu mettre en œuvre, avec les enseignants qui contribuent à ce plan de formation, la saisie des actions dans l'application académique GAIA ; les informations ont été bien relayées auprès de la communauté universitaire.

S Volteau sollicite le directeur pour avoir des éléments complémentaires sur la réforme de la formation et les pistes envisagées concernant l'alternance. M Cottron indique que les modalités de l'alternance sont données dans l'arrêté MEEF dont la version finale est en cours de stabilisation : un tiers temps en établissement était prévu pour le M2, mais plusieurs pistes ont été ensuite explorées pour que l'alternance puisse être pratiquée dès le semestre 2 de la première année de master (S2 + S3, concours en S4).

M Cottron explique que les textes en préparation posent l'obligation de 6 semaines de stage en première année ; pour la formation MEEF second degré, il faut envisager de rajouter deux semaines par rapport à ce qui se pratique actuellement. De plus, si l'alternance doit débiter dès le semestre 2, les 6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) devront être effectuées au semestre 1, d'où la difficulté de placer les cours dans ce premier semestre. La DGESIP a été sollicitée afin d'étudier la possibilité de placer ces 6 semaines de stage SOPA tout au long du master, par exemple 2 à 4 semaines au semestre 1 et le dernier stage au semestre 4 permettant de couvrir tous les cycles.

3 - Bilan de la situation actuelle

M Cottron indique que les activités et les décisions prises par l'INSPE s'inscrivent dans la politique définie par l'UP dans cette situation exceptionnelle. Il est à souligner le travail remarquable effectué par l'équipe présidentielle, les liens réguliers entre le président et les directeurs de composantes, entre la vice-présidente aux formations et les assesseurs à la pédagogie, entre le directeur général des services et les responsables administratifs des composantes. Et le souci de communication auprès des personnels comme des étudiants aux différents moments clés de cette période.

Au niveau de l'INSPE, la continuité des activités a été une réalité, nous avons en effet équipé dès le lundi 16 avril nos collègues de l'administration des ordinateurs et des applications utiles à un travail à domicile. Et tous les services, RH, finances, scolarité, ont pu poursuivre à distance leurs activités.

La concertation a été démultipliée, avec 3 réunions de direction par semaine pendant le premier mois de confinement, sur chacun de nos sites 2 à 3 conseils de formateurs par semaine, des réunions ciblées des équipes pédagogiques par discipline ou par thématique, une réunion hebdomadaire des référents INSPE du 2nd degré. Et un suivi régulier de nos étudiants et stagiaires, par les responsables de site, les responsables de mention et les collègues en charge de la scolarité. Que chacune et chacun de nos collègues, enseignants, personnels administratifs soient ici remerciés pour leur implication.

Il faut aussi signaler, à l'initiative de la responsable administrative, une réunion hebdomadaire avec l'ensemble des Biatss de l'INSPE, permettant ainsi de maintenir la cohésion entre collègues pour qui le travail à distance est possible et collègues dont les activités professionnelles ne permettent pas ce type d'activité hors site.

La continuité du travail avec les collègues de l'ULR a été assurée, au niveau pédagogique (échanges sur les pratiques de formation à distance, sur les adaptations de nos évaluations, sur la réflexion concernant les modalités d'évaluation des stagiaires permettant au directeur d'INSPE de formuler un avis sur leur titularisation, travail sur la demande de FA mis à disposition par le rectorat), comme au niveau administratif (recueil de données pour établir un état des lieux sur nos deux sites de l'implication des professionnels dans nos MEEF). Il y a là un précieux partenariat basé sur la confiance.

Activités pédagogiques pendant confinement (Présentation par Olga Otero, assessseure pédagogie de l'INSPE)

Dès l'annonce de l'entrée en confinement, la direction de l'INSPE a déclenché une réunion de crise impliquant les collègues du numérique et de l'informatique, permettant de mettre en place juste avant l'entrée en confinement d'un dispositif de prêt de matériel informatique auprès des étudiants et des collègues. Tout au long de la crise, ce groupe s'est rendu disponible pour assurer un suivi du matériel et des outils numériques, mais aussi des formations à distance pour les formateurs demandeurs. Leur travail et leur coordination remarquables doivent être soulignées, ainsi que l'implication continue des collègues des scolarités. Ils ont rendu possible le travail des équipes de formateurs à un niveau optimal dans le contexte de la crise.

Le dispositif mis en place dans nos formations s'est appuyé sur le bilan des possibilités de connexion des étudiants mais aussi de leur disponibilité [ils connaissent des situations très disparates, certaines et certains étant chargés de famille ou travaillant à temps partiel, voir à temps plein tout au long du confinement, par exemple en EHPAD ; outre les fractures numérique et sociale, certains ont été malades] et le dispositif a bénéficié d'une formation homogène et poussée des étudiants à des outils numériques communs. Les équipes de formateurs de chaque parcours et de chaque site se sont mobilisées en continu tout au long de la crise avec, par exemple, au moins un Conseil de Formatrices et Formateurs par site chaque semaine, relayé lors des réunions de direction, auquel se sont ajoutées de nombreuses réunions des équipes pédagogiques et des départements Stage et Recherche, permettant ainsi une continuité pédagogique et une mise en place de MCC adaptées et coordonnées. Dans chaque formation une veille continue a été mise en place auprès des étudiants pour s'assurer de bien comprendre leurs besoins et leurs évolutions, et pour adapter au fil de l'eau les dispositifs de formation et d'évaluation, tout en prenant en compte les annonces nationales sur les adaptations des concours.

Cette semaine, les dernières évaluations et productions sont attendues. Nous sommes en train de penser les dispositifs d'enseignement et de formation pour la rentrée prochaine. Ils s'appuieront, entre autres, sur les bilans des dispositifs mis en place ce printemps, auprès des formatrices et formateurs et auprès des étudiantes et étudiants.

La **construction des MCC** (modalités de contrôle des connaissances) est basée sur le travail des équipes pédagogiques qui assurent un lien continu et attentif avec les étudiants et la continuité pédagogique. Cela représente, par exemple :

- une à trois réunions hebdomadaires par site pour les MEEF PE (pour un cadrage commun des aménagements des MCC, les travaux des équipes pédagogiques ont été intégrés entre les sites de façon continue lors des réunions des directions des sites INSPE à raison d'au moins deux réunions dédiées chaque semaine) ;
- des réunions hebdomadaires des référents des M2 MEEF PLC ;
- des travaux coordonnés par le département stage pour la détermination du format de validation des stages PE ;
- des travaux coordonnés par le département recherche pour la détermination du format des mémoires de M2 pour tous les MEEF.

Dès le début de la crise, nous avons travaillé dans le sens d'une valorisation des travaux prévus, et d'évaluation des contenus réalisés avant confinement, tout en envisageant plusieurs scénarios suivant le calendrier du déconfinement et les éléments de cadrage UP et nationaux. Ainsi, pour les années ayant vu peu d'évaluations avant le confinement (M1 MEEF PE), nous avons plusieurs hypothèses avancées suivant la possibilité ou non

d'examens en présentiel, et suivant la possibilité ou non de neutralisation à l'UE ou au semestre. C'est donc l'hypothèse sans neutralisation du S2 et sans examen présentiel qui prévaut maintenant.

- Pour toutes les productions initiées avant le confinement, les cadrages ont été revus, adaptés dans leur contenu et allégés dans leur format chaque fois que jugé nécessaire. C'est par exemple le cas de tous les travaux de recherche des M2 MEEF et des dossiers à produire par les M2 MEEF PE. A chaque fois, nous avons porté une grande attention aux retours des étudiants sur les éléments de cadrage. D'ailleurs, lorsque les étudiants ont signalé qu'un premier format proposé ne convenait pas (cas du dossier ressource en M2 PE), le groupe de formateurs qui le coordonnait a complètement repris sa copie et produit un nouveau cadrage. Le calendrier a aussi été revu pour tous les retours de production.

- Les oraux ont été maintenus pour un déroulement en distanciel seulement lorsque c'était cohérent pédagogiquement et suivant les conditions du confinement. Toutes les évaluations maintenues en distanciel ont un cadrage revu adapté aux conditions des étudiants.

Nous souhaitons voir une épreuve de remplacement à proposer aux éventuels étudiants empêchés pour chaque EC évalué en M2 (les MCC ne prévoyant pas à l'origine de 2^{ème} session).

Activités depuis la reprise

- Le travail à domicile est à privilégier, pour les administratifs. Pour les sites de l'INSPE rattachés à l'UP, les locaux sont ouverts 2 jours consécutifs par semaine. Un planning très strict a été réalisé sur les matinées, permettant de connaître la présence dans nos locaux des personnels Biatss, et fixant des créneaux de passage pour nos personnels enseignants. Les après-midi sont consacrées au nettoyage par nos collègues de la logistique des salles, matériels et accessoires.

- Les dernières évaluations à distance, sous des formats variés selon les contenus à évaluer se poursuivent courant mai et début juin. L'ensemble des jurys a été repoussé, pour permettre la passation de ces évaluations.

- Nous avons, pour le 1^{er} degré, proposé au rectorat que les professeurs stagiaires, qui ne sont pas en responsabilité, puissent être présents dans leur école en appui à leur binôme qui lui est en responsabilité. Cette présence se fait sur la base du volontariat de sa part (en fonction de son avancement dans le travail demandé par l'INSPE, en fonction de sa situation personnelle et de ses contraintes propres aussi). Un calendrier de ces présences jusqu'à début juin a été adressé par les 4 sites à chacun des IEN adjoints des 4 départements.

- Rien n'est encore arrêté au niveau national sur les conditions de titularisation des professeurs et personnels d'éducation stagiaires.

- La distanciation sociale devra être maintenue à la reprise en septembre. Il nous faut donc repenser notre offre de formation sous un format hybride. Une réflexion est d'ores et déjà engagée. L'expérience de ces semaines de continuité pédagogique assurée et d'accompagnement des étudiants et stagiaires maintenue doit nous permettre d'écarter des dispositifs et des pratiques jugés à l'usage peu pertinents, de conserver et de développer des formats ayant donné satisfaction. Cela va constituer notre principale activité jusqu'aux vacances d'été.

S Charpentier interroge l'assesseure sur les liens qui existent entre les équipes de l'INSPE et les PEMF, professeurs des écoles maîtres formateurs. O Otero confirme qu'il y a des relations continues avec l'ensemble des équipes et des échanges réguliers entre inspection et direction de l'INSPE.

JR Cherouvrier explique qu'un problème de communication entre les établissements et le Rectorat a dû être géré au moment de la réouverture des écoles : les étudiants des masters MEEF n'ayant pas achevé la formation, ils ne pouvaient pas se rendre disponibles pour soutenir les enseignants en présentiel. M Cottron précise que pour les étudiants du Master MEEF premier degré, un soutien avait été envisagé avec les DSDEN pour que les étudiants volontaires puissent s'associer en binôme (pas en responsabilité). La formation restant bien entendu l'objectif prioritaire, en situation de crise, il a fallu réagir vite et adapter des dispositifs qui se sont révélés très efficaces dans certaines écoles de Poitiers.

S Volteau souhaite connaître les chiffres concernant ces co interventions. O Otero ne disposant pas des données au moment du Conseil d'Institut propose de les rajouter dans le compte rendu :

Pour le site de Poitiers :

En mai : 51 étudiants PES ont proposé leur soutien (présentiel et/ou distanciel) entre 1 et 4,5 jours par semaine pendant leur semaine de formation INSPE

En juin : 39 étudiants PES ont proposé leur soutien (présentiel et/ou distanciel) entre 1 et 4 jours par semaine, pendant leur semaine de formation INSPE

Pour le site de Niort :

En mai et juin : 35 étudiants PES ont proposé leur soutien (présentiel ou distanciel) entre 2 et 4,5 jours par semaine pendant leur semaine de formation INSPE.

M Soulisse ajoute qu'une enquête sera menée en juin auprès des étudiants pour avoir un retour sur ce dispositif. JR Cherouvrier ajoute que la question de la responsabilité des étudiants présents dans les écoles était posée et qu'il a fallu encadrer ce dispositif.

S Volteau regrette que la formation soit réduite à une remise de travaux ; dans le processus réflexif qui accompagne la formation, les étudiants volontaires ont été moins impliqués car moins disponibles.

S Charpentier confirme que cette initiative était partagée entre l'INSPE et le Rectorat et a permis de rassurer les enseignants et les parents pour cette période de retour en classe.

M Cottron indique que la modalité des enseignements pour la rentrée prochaine est en réflexion (jusqu'à la fin de l'été, la distanciation physique reste obligatoire).

Une étude est en cours pour revoir les capacités d'accueil des amphis et des salles.

JC Linier ajoute que l'accueil à distance des enseignants stagiaires est à l'étude avec la Rectrice, la formule précédente (rassemblement en conférences) n'étant plus réalisable avec les conditions actuelles. Les aspects techniques et la communication sont des éléments très importants à définir.

MH Perez informe les membres du Conseil que les textes en vigueur pour la procédure de titularisation des enseignants stagiaires sont en cours de modification ; les attentes sont très fortes et le calendrier sera aménagé pour prendre en compte la situation actuelle (et la situation très délicate des stagiaires en difficulté).

4 - Examen du dossier DGESIP pour fin mai sur la réforme de la formation

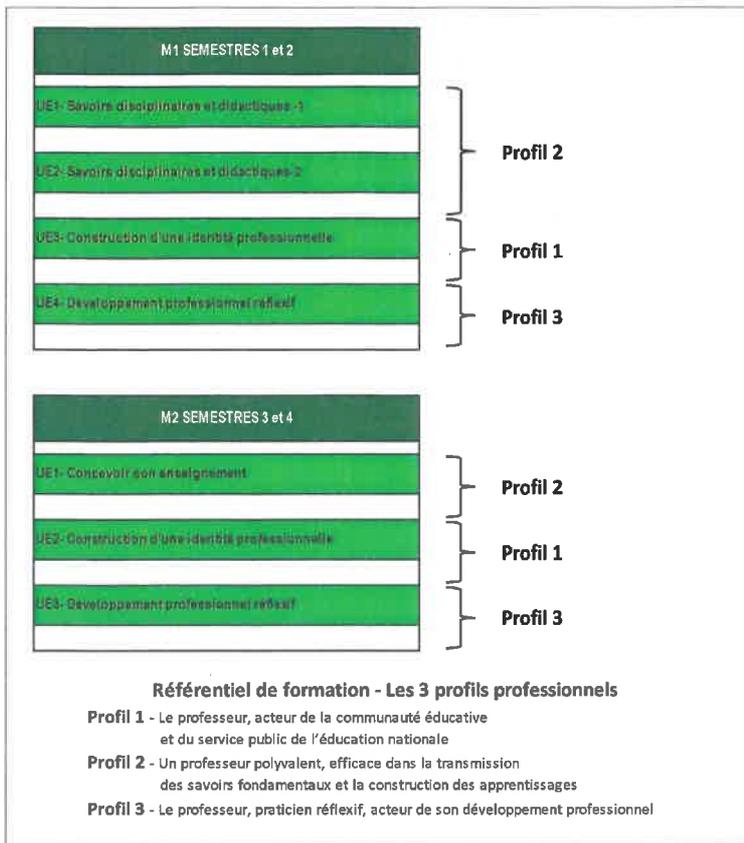
M Cottron explique que ce dossier comporte deux documents à adresser à la DGESIP, mais aussi à la DGESO et la DGRH pour fin mai.

Offre de formation en septembre 2020

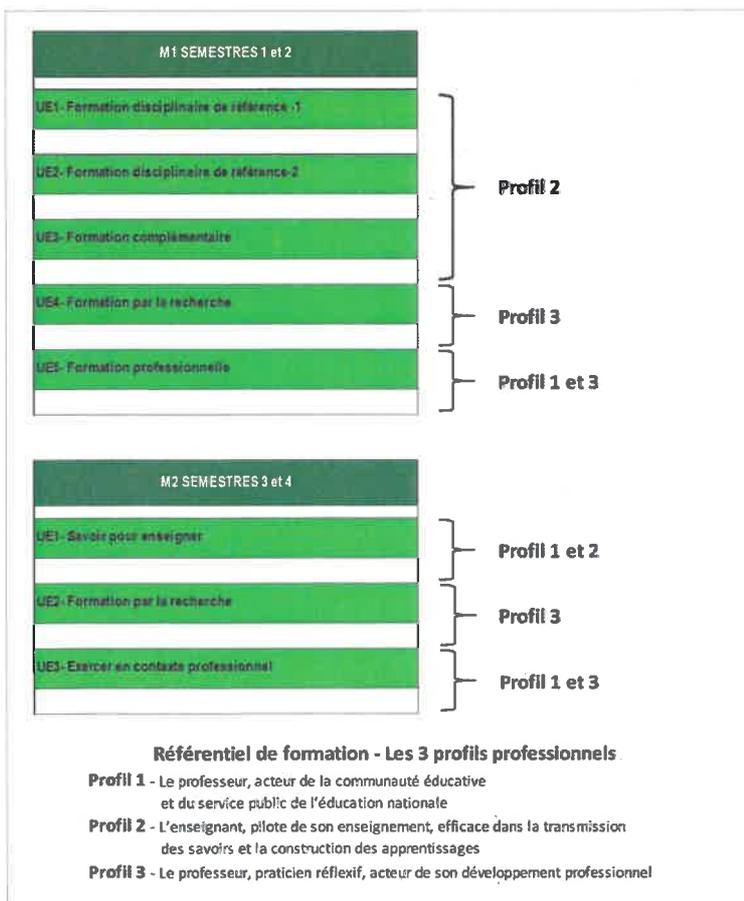
Le document reprend dans le détail ce qui avait été présenté lors du dernier CI du 7 février 2020.

La méthodologie retenue pour construire la nouvelle offre (un groupe de travail académique spécifique, une articulation entre ce groupe et les différentes structures de concertation de l'INSPE). Le calendrier mis en place depuis un an, les principales problématiques travaillées par ce groupe et les équipes pédagogiques sont indiqués. Les difficultés rencontrées par un déficit d'informations stabilisées (sur les conditions d'alternance, sur les contenus des concours révisés pour la session 2022) sont énoncées.

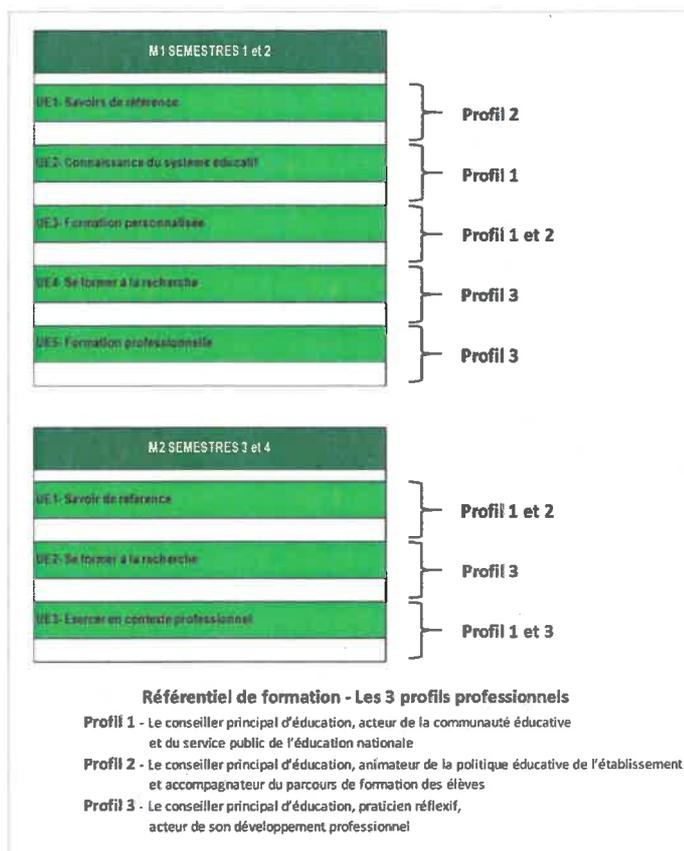
Le maintien en septembre 2020 de la structure de nos actuelles maquettes (maquettes qui avaient été renouvelées en septembre 2018 dans le cadre de l'accréditation de nos deux universités) est justifié au regard de l'adéquation de la construction de ces maquettes en 2018 avec le référentiel de formation proposé dans la réforme de 2019. Il est aussi montré que la ventilation des grands champs de formation dans notre actuelle maquette MEEF 1^{er} degré répond assez bien à la ventilation souhaitée par cette réforme.



MEEF 1^{er} degré



MEEF 2nd degré



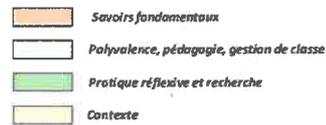
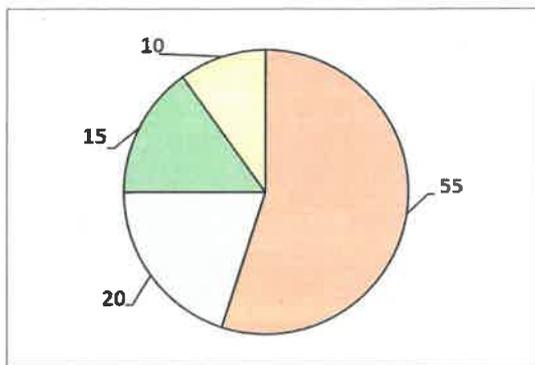
MEEF Enc. Educ.

M1 SEMESTRE 1		
UE1-Savoirs disciplinaires et didactiques -1	Volume	Part (%)
Enseignements artistiques	20	2,35
Français	46	5,41
Hs-Géo	16	1,88
LV	16	1,88
UE2-Savoirs disciplinaires et didactiques-2	Volume	Part (%)
EPS	20	2,35
Mathématiques	46	5,41
Sciences	16	1,88
UE3- Construction d'une identité professionnelle	Volume	Part (%)
Communication professionnelle	10	1,18
Culture numérique	8	0,94
Educ. aux médias, à l'information- Educ. morale et civique	8	0,94
Connaissance du système éducatif	8	0,94
SHSE-Psychologie de l'éducation	15	1,76
UE4- Développement professionnel réflexif	Volume	Part (%)
Enseigner à partir des ressources culturelles locales	10	1,18
Enseigner ailleurs et/ou autrement	5	0,59
Formation personnalisée - Options	20	2,35
Préparation de stage	10	1,18
Méthodologie de recherche	6	0,71
Séminaires de recherche	10	1,18
M1 SEMESTRE 2		
UE1-Savoirs disciplinaires et didactiques -1	Volume	Part (%)
Enseignements artistiques	10	1,18
LV	12	1,41
Français	32	3,76
Hs-Géo	12	1,41
UE2-Savoirs disciplinaires et didactiques-2	Volume	Part (%)
EPS	14	1,65
Mathématiques	32	3,76
Sciences	12	1,41
UE3- Construction d'une identité professionnelle	Volume	Part (%)
Besoins éducatifs particuliers et inclusion	6	0,71
Connaissance du système éducatif	10	1,18
Culture numérique	8	0,94
Communication professionnelle	10	1,18
SHSE-Sociologie de l'éducation	15	1,76
SHSE-Philosophie de l'éducation	15	1,76
UE4- Développement professionnel réflexif	Volume	Part (%)
Analyse de pratiques	8	0,94
Culture scientifique	10	1,18
Exploitation de stage	9	1,06
Formation personnalisée - Options	46	5,41
enseigner ailleurs et/ou autrement (Projet tutoré)	6	0,71
Séminaires de recherche	10	1,18

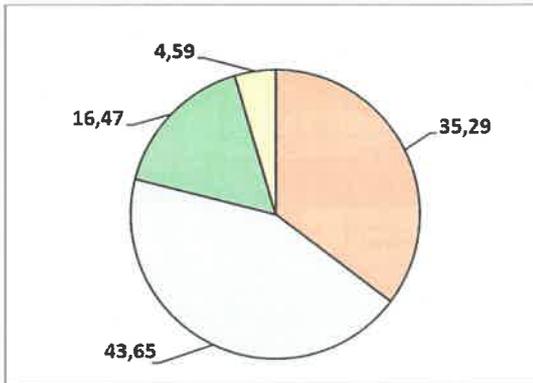
M2 SEMESTRE 3		
UE1-Concevoir son enseignement	Volume	Part (%)
Didactique des disciplines liée au stage	50	5,88
Exploitation et production de ressources numériques	13	1,53
UE2-Construction d'une identité professionnelle	Volume	Part (%)
Besoins éducatifs particuliers et inclusion	16	1,88
SHSE-Sciences de l'éducation	13	1,76
Langue Vivante	8	0,94
UE3-Développement professionnel réflexif	Volume	Part (%)
Accompagnement de stage	8	0,94
Analyse de pratiques, positionnement	14	1,65
Atelier de pratique pédagogique	4	0,47
Conduite de projet	5	0,59
Séminaires de recherche	12	1,41
M2 SEMESTRE 4		
UE1-Concevoir son enseignement	Volume	Part (%)
Didactique des disciplines liée au stage	48	5,65
Exploitation et production de ressources numériques	12	1,41
UE2-Construction d'une identité professionnelle	Volume	Part (%)
Communication professionnelle	10	1,18
Enseigner à partir des ressources culturelles locales	14	1,65
Educ. aux médias, à l'information- Educ. morale et civique	6	0,71
UE3-Développement professionnel réflexif	Volume	Part (%)
Accompagnement de stage	8	0,94
Analyse de pratiques, positionnement	14	1,65
Atelier de pratique pédagogique	4	0,47
Conduite de projet (Projet tutoré)	10	1,18
Séminaires de recherche	12	1,41

	Savoirs fondamentaux
	Polyvalence, pédagogie, gestion de classe
	Pratique réflexive et recherche
	Contexte

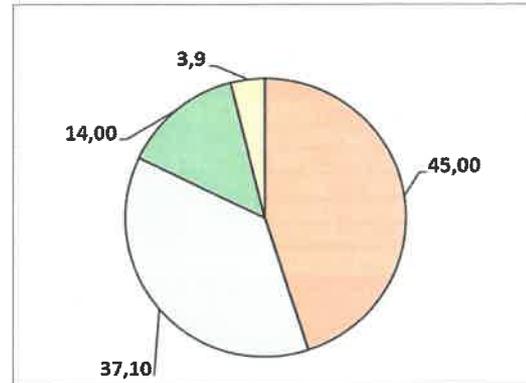
Maquette actuelle MEEF 1^{er} degré
Ventilation des volumes de formation



Réforme de la formation initiale
Ventilation du temps de formation
pour les futurs professeurs de écoles



Analyse de l'actuelle maquette
Ventilation par élément constitutif



Analyse de l'actuelle maquette
Ventilation plus fine par contenu

Maquette actuelle MEEF 1^{er} degré
Part des volumes de formation

Interventions de professionnels dans nos formations

Un état des lieux très détaillé est fourni, par mention MEEF, au niveau de l'UP comme au niveau de l'ULR. Pour les mentions MEEF 2nd degré et MEEF Encadrement éducatif, le seuil d'1/3 de professionnels exerçant aussi face à des élèves est atteint. Cette situation résulte d'une contribution conjointe de collègues formateurs académiques mis à disposition par le rectorat et de collègues des collèges et lycées en service partagé dans nos universités.

Pour la mention MEEF 1^{er} degré, la part de ces professionnels atteint ou dépasse (selon nos deux universités) 20%, mais si l'on examine la part spécifique des professionnels de même niveau, alors la contribution de collègues de statut professeurs des écoles est inférieure à 10%. Un travail spécifique devra être effectué en lien avec le rectorat pour augmenter de façon conséquente la part des interventions des collègues du 1^{er} degré.

Mention MEEF Encadrement Educatif		Université de Poitiers	Université de Poitiers
		2018-2019	2019-2020
Part assurée par des EC	Volume	131,5	216,0
	%	16,9%	28,1%
Part assurée par des CPE en poste en établissement scolaire	Volume	417,5	345,0
	%	52,9%	44,9%
Part des autres catégories	Permanents	Volume	127,0
		%	16,3%
	Autres	Volume	108,5
		%	13,9%
Ensemble des intervenants	Vol. Total	779,5	768,0

Seuil
33%

Université de Poitiers	Master MEEF 2 nd degré*		
	2018-2019	2019-2020	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2
Part assurée par des enseignants chercheurs	29%	26%	
Part assurée par des professeurs des écoles en poste			
Part assurée par des enseignants du 2nd degré en poste	41%	40%	
Part assurée par des CPE en poste			
Part des autres catégories	Permanents	27%	29%
	Autres	3%	5%
TOTAL	100%	100%	

Seuil
33%

Université de La Rochelle	Master MEEF 2 nd degré*		
	2018-2019	2019-2020	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2
Part assurée par des enseignants chercheurs	45%	44%	
Part assurée par des professeurs des écoles en poste			
Part assurée par des enseignants du 2nd degré en poste	32%	36%	
Part assurée par des CPE en poste			
Part des autres catégories	Permanents	22%	18%
	Autres	1%	1%
TOTAL	100%	100%	

Université de Poitiers	Master MEEF 1 ^{er} degré		
	2018-2019	2019-2020	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2
Part assurée par des enseignants chercheurs	22%	19%	
Part assurée par des professeurs des écoles en poste	8%	7%	
Part assurée par des enseignants du 2nd degré en poste	17%	20%	
Part assurée par des CPE en poste			
Part des autres catégories	Permanents	52%	50%
	Autres	1%	4%
TOTAL	100%	100%	

Seuil
33%

Université de La Rochelle	Master MEEF 1 ^{er} degré		
	2018-2019	2019-2020	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2
Part assurée par des enseignants chercheurs	3%	3%	
Part assurée par des professeurs des écoles en poste	12%	8%	
Part assurée par des enseignants du 2nd degré en poste	4%	6%	
Part assurée par des CPE en poste			
Part des autres catégories	Permanents	78%	78%
	Autres	4%	2%
TOTAL	100%	100%	100%

M Fayol remercie le directeur pour la qualité de l'analyse produite et les détails apportés sur l'ensemble des contenus. Il propose de prendre quelques minutes pour une discussion autour de ces points.

S Volteau interroge le directeur sur l'exigence du tiers d'interventions de professionnels dans le master MEEF premier degré. M Cottron explique qu'il s'agit d'une demande de la DGESCO transmise à la DGESIP intervenue bien avant la lettre de mission remise à M. Sherringham. Il faut comprendre ici que les professionnels sont toutes les personnes qui sont face à des élèves dans une part de leur activité (exemple des PEMF). L'argument du niveau de diplôme est souvent avancé (un intervenant devant être titulaire a minima d'un diplôme équivalent à celui dans lequel il enseigne) mais les professionnels sont attendus aussi pour leur expertise de terrain. Dans de nombreux cursus universitaires (licences professionnelles, masters), les professionnels interviennent. Concernant les masters MEEF, la majorité des INSPE se trouve en dessous de cette proportion de 30 %. Ces professionnels interviennent actuellement, à Poitiers comme dans les autres INSPE, sur des contenus transversaux ou sur l'analyse de pratique, et il faut reconnaître la difficulté de trouver des professionnels pouvant intervenir à cette hauteur sur le disciplinaire.

S Volteau fait remarquer que le dossier ne fait pas apparaître les départements de formation, ni le rôle de la commission des moyens et la commission de mise en situation professionnelle. M Cottron explique que ces deux commissions n'ont pas eu à intervenir pour l'instant par manque d'éléments pour les saisir.

Elle demande que soit indiqué dans ce dossier le fait que l'approche compétence ne fasse pas consensus au sein de l'équipe pédagogique mais M Cottron rappelle que ce dossier à destination de la DGESIP doit énoncer des objets de travail et de réflexion, pas de positionnement des équipes.

S Charpentier tient à ajouter que le Ministère n'aurait pas inclus la modalité de participation des professeurs des écoles dans la formation des enseignants s'ils n'étaient pas légitimes pour intervenir. Elle souligne que ce sujet plusieurs fois abordé en séminaire fait ressortir les bénéfices tirés des co interventions pratiquées dans ce cadre.

S Volteau explique qu'elle est intervenue dans ce Conseil sur les pourcentages exigés et non sur la légitimité des enseignants.

JR Cherouvrier remercie M Cottron pour le travail de synthèse qui a été réalisé et partagé au sein de cette instance et pour la coopération mise en place entre les deux universités. Concernant les pourcentages attendus, il insiste sur la diversité de pratiques des deux structures et qu'un travail important doit être engagé pour les futurs recrutements. Il rappelle également que la valorisation des co interventions n'est pas possible étant donné que le volume d'heures est divisé par deux, par le Rectorat comme par l'Université, dans le calcul des services d'enseignement.

M Fayol, à l'issue des débats, propose que le dossier soit soumis au vote des membres du conseil d'institut.

Approbation des contenus du dossier à transmettre :

Nombre de votants :	22 (20 présents et 2 procurations)
Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	6
Ne prenant pas part au vote :	3

Proposition : ADOPTÉE

5 - Questions diverses

M Fayol et M Cottron proposent le planning suivant des séances 2020-2021 du Conseil d'Institut (matin) :
Mardi 6 octobre 2020 - Vendredi 27 novembre 2020 - Jeudi 4 février 2021 - Jeudi 8 avril 2021 - Mardi 8 juin 2021.

S Volteau interroge le directeur et le président sur la formation des T1 ; celle-ci est-elle envisagée ? S Charpentier informe que le PAF pour le premier degré est en cours de construction, depuis deux ans, il comprend des modules

spécifiques pour la formation continuée des T1 et T2, afin de les préparer à leur entrée dans le métier. M Fayol confirme que ces modules sont en préparation et seront proposés dans le cadre du Plan académique de formation.

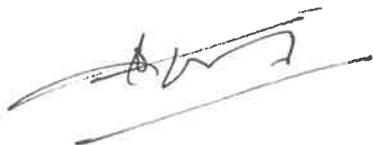
MH Perez souhaiterait être informée du calendrier de réunions du groupe de travail sur les maquettes afin de réserver les créneaux de travail. M Cottron communiquera les dates dans les meilleurs délais.

M Fayol remercie les contributeurs pour leur implication dans ce dossier.

La séance prend fin à 11h15.

Le président de séance

Michel Fayol



Le Directeur de l'INSPE

Mario Cottron



La secrétaire de séance

Christelle Potier



